



**ACADÉMIE
DE CRÉTEIL**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

PARCOURSUP 2024 : Remontée des fichiers SIECLE et notes

**Service académique d'information et d'orientation
Pôle Postbac**

Affaire suivie par : Secrétariat SAIO

Tél : 01 57 02 68 10

Mél : ce.saio@ac-creteil.fr

Texte adressé à

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

Mesdames et messieurs les directeurs de CIO

Annexe :

- *Fiche technique : remontée SIECLE terminale 2024*
-

Dans le cadre de l'ouverture de la nouvelle campagne d'admission Parcoursup 2024, nous vous informons que plusieurs opérations doivent être réalisées sur votre site de gestion Parcoursup, en vue de la remontée des bulletins de vos élèves de terminale :

La priorité est donnée à la remontée des fichiers SIECLE qui doit être effectuée **jusqu'au 12 janvier 2024** via la rubrique « Elèves », « SIECLE » de l'interface "Établissement d'origine" de votre site de gestion Parcoursup.

Nous vous transmettons la note technique SAIO portant sur la remontée SIECLE uniquement.

La remontée des notes de terminale pourra être effectuée **jusqu'au 28 mars 2024**, dernier délai. Plusieurs fiches techniques relatives à cette étape sont disponibles via la rubrique « Informations », « Documentation » de votre site de gestion Parcoursup.

Nous attirons votre attention sur la nécessité d'effectuer ces opérations dans l'ordre et selon les délais fixés, afin de faciliter l'inscription et la création des dossiers de vos élèves sur Parcoursup, à partir du 17 janvier 2024.

**Pour la rectrice et par délégation,
La secrétaire générale adjointe en charge des politiques éducatives
Francette DALLE MESE**